

Recherches sociographiques



Jean-Pierre ANDRIEUX, *La Prohibition...cap sur Saint-Pierre et Miquelon*

Albert Faucher

Volume 25, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056103ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056103ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Faucher, A. (1984). Compte rendu de [Jean-Pierre ANDRIEUX, *La Prohibition...cap sur Saint-Pierre et Miquelon*]. *Recherches sociographiques*, 25(2), 313–315. <https://doi.org/10.7202/056103ar>

Louise TROTTIER, *Les Forges. Historique des Forges du Saint-Maurice*, Montréal, Boréal Express et Parcs Canada, 1980, 172p.

Louise Trottier a fait l'inventaire systématique de tout ce qui s'est écrit sur les Forges du Saint-Maurice. En outre, afin de les situer dans le contexte de l'époque, elle a lu les principaux ouvrages concernant les forges en France, en Angleterre et aux États-Unis. Souvent fastidieux, ce genre de travail donne lieu ici, tout au contraire, à un récit vivant, clair, systématique, parce que l'auteur a réussi à lui donner de la perspective en regroupant l'information autour : 1. de la région du Saint-Maurice, 2. de la communauté industrielle des Forges du Saint-Maurice, milieu industriel, milieu humain et 3. d'une comparaison internationale. Présenté de cette manière, le livre se donne tout à la fois comme une histoire des Forges à partir des sources secondaires, comme une présentation critique des orientations passées de la recherche et enfin comme une ouverture sur des pistes nouvelles de recherche.

Mais, dira-t-on, quel intérêt peuvent représenter ces Forges de la Mauricie qui ont fonctionné durant un siècle et demi ou encore, cette petite communauté humaine qui y a travaillé ? Réponse : énorme. On y retrouve le Moyen Âge : le feu est au centre de toutes les activités, aussi Satan rôde-t-il dans ces enfers ainsi qu'en font foi contes et légendes. On y creuse la terre de seigneuries, aussi les rapports de propriété, les rapports hiérarchiques, les dépenses somptuaires des maîtres ont-ils des allures féodales : le développement des forges coloniales questionne le mercantilisme autant que les niveaux d'accumulation de capitaux. La gestion exige la comptabilité et la montée de l'*entrepreneurship*. Des dynasties gèrent ces entreprises (les Wendell en Alsace, les McDougall à Trois-Rivières, les Darby en Angleterre, etc.), l'éthique protestante y est étonnamment présente, l'esprit scientifique s'y introduit. Les communautés de travailleurs peuvent tenir du village médiéval, de la ville de compagnie ou, chez les Quakers, de l'utopie et du paternalisme. L'industrie grandit au rythme des guerres, tandis que les Darby refusent au nom de leurs convictions religieuses de produire des armes pour la Guerre de Sept Ans !

Denys DELAGE

Département de sociologie,
Université Laval.

Jean-Pierre ANDRIEUX, *La Prohibition... cap sur Saint-Pierre et Miquelon*, traduit de l'anglais par Georges Poulet, Montréal, Leméac, 1983, 180p.

L'interdiction de la vente, de l'importation et de la fabrication des boissons à teneur de 1/2% d'alcool et plus par volume : tel est le régime légal communément appelé « Prohibition », que les États-Unis se sont imposé de janvier 1919 à décembre 1933. Ce régime sec n'a pourtant pas réussi à supprimer la propension à boire ; il a aboli les *saloons* auxquels les bien-intentionnés s'étaient violemment attaqués, mais les *saloons* ont été remplacés par les *speakeasies* ou autres services clandestins. Aussi la Prohibition a-t-elle déclenché, à l'échelle continentale, un réseau de contrebande ayant pour bases d'opération le Honduras britannique, les Bermudes, les Bahamas, le Canada (la province de Québec principalement), et surtout Saint-Pierre et Miquelon, possessions françaises de l'Atlantique nord. Par exemple, Bill McCoy, un Américain, va utiliser Nassau comme base. Un jour de 1922, il charge sa cargaison sur un *schooner* et il l'envoie jusqu'à la limite des eaux territoriales pour y effectuer le transbordement dans des vedettes des côtes américaines qui l'y attendaient. Ce jour-là, le *schooner* de McCoy habituellement très ponctuel (McCoy le Régulier, qu'on le surnommait) manquait au rendez-vous. Or McCoy, qui surveillait le résultat des opérations dans un hôtel de Halifax, apprend que son navire au large de la Nouvelle-Écosse, avec sa cargaison, avait besoin de réparations urgentes. Que faire ? Il fait part de son inquiétude à un

monsieur Folquet, un saint-pierrais, qui logeait au même hôtel. Celui-ci lui conseille d'envoyer le navire à Saint-Pierre, s'il voulait rester dans les eaux du Canada (ne pas dépasser la *ligne du rhum* comme on disait) et ainsi échapper à la surveillance de la police. Et voilà !... cap sur Saint-Pierre : la société Folquet et McCoy était née, la base de Saint-Pierre établie. À Saint-Pierre, on pouvait compléter les stocks de Nassau par des champagnes, des cognacs, etc. Saint-Pierre était d'ailleurs bien ravitaillée en rhum antillais.

À compter de ce jour, Saint-Pierre va jouer un rôle proéminent au service des distilleries canadiennes qui, indirectement, fournissaient de la boisson aux consommateurs américains. C'est ce rôle de Saint-Pierre dans le réseau de contrebande que Jean-Pierre Andrieux, un autochtone, s'applique à définir et à expliquer. Assez curieusement, il l'a fait en anglais : *Prohibition and Saint-Pierre* a été traduit en français par Georges Poulet, ancien gouverneur des Îles Saint-Pierre et Miquelon. C'est un ouvrage sans prétention, un ouvrage qui reflète quand même un souci de vérité, et la véracité du témoin ; il est abondamment illustré de photos. Et il arrive fort à propos, vraiment, car qui donc n'aurait besoin d'éclaircissement sur la question, et qui, pourtant, n'a pas entendu parler de cette boisson clandestinement véhiculée dans le Québec et drôlement désignée tantôt « saint-pierre », tantôt « miquelon », ou même (dans la Beauce) « saint-pierre-de-miquelon » ? Bonne boisson, disait-on, mais distillée où ? Or voilà ! Le livre de Jean-Pierre Andrieux vient lever le voile sur la question.

L'auteur fait l'historique de la législation anti-alcoolique aux États-Unis et au Canada. Et il établit la preuve, c'est là l'essence même de son livre, qu'ils sont vains les efforts des bien-intentionnés qui partent en croisade contre les penchants de la nature humaine, fussent-ils, par le poids de leur *lobby*, impressionner le législateur et l'entraîner dans l'arène des combattants. L'on sait que le mouvement prohibitionniste a des origines pieuses, historiquement lointaines. Et pourtant, il n'a pénétré dans l'arène politique qu'à la fin du siècle dernier. De région en région, sous l'impulsion des sectes méthodistes, baptistes, presbytériennes, du *Mid-West* et du Sud, il a gagné toute l'Amérique, et il a triomphé à la fin de la première guerre mondiale par le moyen d'un amendement à la constitution (le *Volstead Act*). L'histoire de la législation canadienne visant la prohibition ne nous paraît pas très claire dans l'ouvrage d'Andrieux. Comment le Canada se trouve-t-il impliqué dans le réseau de contrebande ? C'est à voir, et de façon plus précise. Toutefois, l'auteur nous rappelle la double juridiction constitutionnelle du Canada en cette matière et laisse entendre que Québec fut la moins sèche de toutes les provinces canadiennes. Mais enfin, telle n'était pas son intention de faire l'histoire de cette législation.

Le rôle de Saint-Pierre, c'est celui de ralliement, de rencontre, d'information, d'entrepôt, pour les distilleries canadiennes ; c'est un lieu de transit. En utilisant Saint-Pierre comme entrepôt, les distilleries canadiennes pouvaient opérer dans les eaux extra-territoriales et donc opérer légalement, jusqu'à la limite de deux cents milles des côtes, jusqu'à la *rum line*, comme on disait. À cette limite, les navires des distilleries canadiennes transbordaient leurs cargaisons dans des goélettes qui assumaient la distribution clandestine le long des côtes atlantiques et du Golfe. Disons, de façon grossière, que les équipages des goélettes, sujets à la surveillance plus ou moins lâche de la police côtière, étaient les contrebandiers. Les distilleurs canadiens n'étaient pas reconnus légalement comme contrebandiers, non plus que les entrepositaires, courtiers, banquiers ou commerçants saint-pierrais. De tout ce commerce de boisson les distilleries canadiennes tenaient la grosse part. « L'arrivée des grosses firmes, écrit l'auteur, avait changé le paysage de la distribution dans les îles, et ces firmes monopolisèrent le marché » (p. 90). Northern Export Co., un holding des intérêts Bronfman, à lui seul contrôlait 60 % des importations à Saint-Pierre.

Les Canadiens (Québécois) qui ont vécu les années d'avant-guerre, postérieures à l'abolition du régime sec aux États-Unis (1933), se souviennent qu'on a continué de distribuer du saint-pierre le long des côtes de l'estuaire laurentien et de là, le long des frontières du Maine. De la Beauce, par exemple, Olévine et ses sous-Olévines ont passé aux douanes quantité de « quarante-onces » de

whisky blanc dans leurs corsages, jusqu'au jour où l'autorité s'avisa d'engager des inspecteurs féminins pour déshabiller les suspects.

Comment expliquer cette contrebande, pourquoi se prolonge-t-elle après 1933? Besoin d'écouler les inventaires accumulés à Saint-Pierre, rareté des stocks aux États-Unis, et désir de se procurer du whisky blanc à meilleur marché? Le lecteur trouvera des éléments de réponse à cette question dans le récit de Big Fred (Lévesque), le fameux capitaine de l'Estuaire, cité à la fin du volume.

Pour nous, Québécois, cet ouvrage soulève d'intéressantes questions historiques, d'ordre socio-économique, politique, folklorique. Quiconque entreprendra d'y répondre prendra soin de le lire et aussi, si cela est possible, de consulter personnellement l'auteur et le traducteur, car on voit bien que le livre ne nous révèle pas tout ce qu'ils savent.

Albert FAUCHER

Université Laval.

Pat ARMSTRONG et Hugh ARMSTRONG, *Une majorité laborieuse. Les femmes qui gagnent leur vie, mais à quel prix*, Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1983, 329p.

Ce livre passe en revue les problèmes quotidiens rencontrés par les femmes qui ont un emploi ou qui s'en cherchent un. La « majorité laborieuse » dont il s'agit est celle des femmes qui travaillent encore dans le ghetto des emplois dits déminins : secrétaires, femmes de ménage, vendeuses ; elles représenteraient, selon les auteurs, plus de 60 % de toutes les femmes actives au Canada en 1980.

L'originalité du livre réside dans le fait que les auteurs s'appuient sur deux sources différentes de données : statistiques officielles d'une part et, d'autre part, entrevues auprès de soixante-cinq femmes, afin d'illustrer les divers problèmes auxquels sont confrontées les travailleuses.

Les statistiques indiquent que les caractéristiques du travail féminin en termes de type d'emplois, de rémunération, de taux de chômage ne se sont guère améliorées ; ce qui amène les auteurs à affirmer : « Sur le marché du travail actuel, les femmes sont représentées dans presque tous les emplois, et la majorité d'entre elles ont maintenant des emplois rémunérés. Il reste cependant que la plupart sont au bas de l'échelle et accomplissent un travail de femme pour un salaire de femme. Elles sont présentes partout, mais ne vont nulle part. » (P. 146.)

Les entrevues ont pour objectif de fournir des renseignements sur les aspects qualitatifs du travail féminin ; ces aspects sont aujourd'hui absents des statistiques officielles, et il est à souhaiter qu'ils soient intégrés prochainement dans les séries relatives aux indicateurs sociaux, telles que celles qui sont présentées dans Perspectives Canada. Les auteurs examinent plusieurs thèmes, entre autres : exigences physiques du travail, risques pour la santé, rapports avec les autres travailleurs, difficultés de concilier vie au travail et vie au foyer. Ils donnent ici la parole aux travailleuses en citant abondamment les entrevues, ce qui permet une connaissance directe et concrète des différents problèmes vécus par ces femmes.

Dans la dernière partie du livre, un certain nombre de mesures visant à améliorer les conditions d'emploi des femmes sont brièvement passées en revue. Une annexe présente le questionnaire et la méthodologie des enquêtes et une autre contient des séries statistiques sur les caractéristiques des femmes actives, séries qui dans certains cas recouvrent toute la période 1960-1980.